



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 56643

Texte de la question

La lutte contre le cancer est une priorité affichée du Président de la République. Néanmoins force est de constater que la France accuse toujours un très lourd retard par rapport à ses partenaires de l'Union européenne concernant la prévention et le dépistage de cette terrible pathologie aux multiples facettes malignes. A ce sujet, il est particulièrement aberrant de noter que le Gouvernement et l'assurance maladie ne demandent toujours pas à l'ensemble des médecins généralistes (dits désormais « médecins référents ») de chaudement conseiller à leurs patients de pratiquer des bilans sanguins de contrôle semestriels qui incluraient les principaux marqueurs tumoraux permettant de dépister une atteinte cancéreuse. L'assurance maladie aurait pourtant grand intérêt à le faire sachant que de substantielles marges d'économies sur les dépenses de soins et d'hospitalisation en découleraient de façon mécanique par la baisse, notamment, du nombre des traitements lourds et complexes particulièrement coûteux engendrés par les divers actes chirurgicaux, radiothérapiques et chimiothérapiques liés aux cancers de stade avancé. Enfin il est particulièrement essentiel de rappeler que tous nos concitoyens, quel que soit leur âge et leur condition, ont le droit de pouvoir bénéficier d'un dépistage performant en la matière et au long cours, d'autant que l'on sait pertinemment qu'un cancer diagnostiqué dans sa phase initiale a de très grandes chances d'être guéri rapidement et totalement. Cet aspect de la lutte contre le cancer a été particulièrement négligé par le Gouvernement et l'assurance maladie dans le cadre du « plan cancer ». Ce manque de lucidité et de bon sens dont ces derniers ont fait preuve est blâmable, témoigne d'un manque flagrant de vision et de stratégie à moyen et long terme en matière de gestion des crédits d'assurance maladie et, de ce fait, appelle la prise de mesures correctrices rapides. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer s'il entend créer, dans les plus brefs délais et à prix forfaitisé, un bilan sanguin préventif, standardisé et semestriel qui inclurait les examens biologiques, chimiques et sérologiques fondamentaux ainsi que les principaux marqueurs tumoraux (ACE, CA 12-5, etc.) permettant de dépister efficacement l'apparition d'une pathologie cancéreuse.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56643

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2005, page 955